**Appel à communications**

**Colloque**

**Le cinéma dans l’enseignement supérieur français**

**des années 1960 aux années 1980**

**5 et 6 avril 2018**

**Paris, Institut national d’histoire de l’art**

Responsables scientifiques : Hélène Fleckinger (université Paris 8), Mélisande Leventopoulos (université Paris 8), Dimitri Vezyroglou (université Paris 1)

Comité d’organisation : Anaïs Ducardonnet (université Paris 1), Hélène Fleckinger (université Paris 8), Mélisande Leventopoulos (université Paris 8), Marie-Charlotte Téchené (université Paris 1), Dimitri Vezyroglou (université Paris 1).

Les « études cinématographiques » ont fait leur apparition dans le champ universitaire français à la toute fin des années 1960 et s’y sont institutionnalisées durant la décennie suivante. Cette appellation recouvre cependant une grande variété d’approches – esthétique, théorie, pratique, histoire, économie, sociologie, anthropologie… – et, cinquante ans après, il importe d’entreprendre une histoire et une archéologie de ces filières et enseignements pour comprendre la structuration académique de ce champ, de même que les réseaux intellectuels, artistiques ou politiques qui le sous-tendent.

L’enjeu est ici à la fois historique et épistémologique : de même que l’histoire de l’enseignement supérieur est, en France, le parent pauvre de l’histoire de l’éducation[[1]](#footnote-1), l’enseignement du cinéma à l’université est sans doute moins bien connu que le cinéma éducateur des premier et second degrés. Toutefois, l’université n’est pas l’unique espace de diffusion de ces pratiques : les écoles d’art et les écoles professionnelles de cinéma retiendront également notre attention.

Il s’agira donc d’une part d’étudier l’évolution des composantes, leur implantation universitaire, mais aussi leurs liens avec les autres vecteurs et acteurs d’une pensée du cinéma. Symétriquement, on interrogera les circulations créatives entre ces formations et la profession cinématographique dans ses différentes branches. On entreprendra ainsi de mettre en valeur la diversité des approches et des expérimentations pédagogiques qui se sont développées durant cette phase d’apparition et d’institutionnalisation progressive des « études cinématographiques ». L’objectif est enfin d’inclure cette histoire dans celle plus large des processus de légitimation et de patrimonialisation du cinéma dans l’espace social français du second XXe siècle : l’enseignement supérieur a en effet joué de ce point de vue un rôle décisif dans le prolongement de l’éducation populaire et des ciné-clubs, certains de ces derniers s’étant d’ailleurs développés dans l’enceinte universitaire dès les années 1960.

Cette histoire ne peut faire l’économie d’une archéologie  : les « études cinématographiques » ne sont pas nées par génération spontanée, et les premières apparitions du cinéma dans l’enseignement supérieur français remontent aux années 1940, avec la création de l’Institut des Hautes Études cinématographiques (IDHEC) en 1943, en ce qui concerne la formation professionnelle, et celle de l’Institut de filmologie de la Sorbonne, officiellement créé en 1950 et dissout en 1963, pour ce qui est du versant plus strictement universitaire. Si la connaissance historique de ces deux organismes a connu et connaît encore des renouvellements récents[[2]](#footnote-2), ceux-ci restent encore à approfondir pour comprendre sur quelle base ont été conçues et se sont construites les « études cinématographiques ». De ce point de vue, la recherche française doit rattraper son retard sur celle d’autres pays, comme l’Italie, où ce type de travaux a déjà fait l’objet de synthèses importantes[[3]](#footnote-3).

Pour ce faire, et à l’approche du cinquantenaire de la création des universités parisiennes qui suscite de nombreuses recherches sur l’histoire de l’enseignement supérieur français depuis 1970, des chercheurs/chercheuses des universités Paris 1 et Paris 8 prennent l’initiative de mettre sur pied un projet de recherche collective visant à retracer et à mettre en perspective cette histoire de l’enseignement du cinéma à l’université.

Les sources à notre disposition sont nombreuses : fonds publics ou archives des universités, presse et documents imprimés, sources orales, fonds filmiques – cinéma et vidéo – des départements de cinéma. Cette masse documentaire doit être dépouillée et analysée au sein d’une recherche collective pour permettre le croisement et la confrontation des données. Il importera d’étendre cette investigation à l’ensemble des établissements, parisiens ou en régions, qui ont connu dès les années 1970 un développement important des enseignements de cinéma.

Le colloque des 5 et 6 avril 2018 est destiné à donner une impulsion à ce programme de recherche et à fédérer les initiatives scientifiques dans ce domaine en France. Dans un second temps, il faudra envisager la mise en place d’un réseau européen de recherche : des contacts ont d’ores et déjà été pris avec des collègues allemands, suisses, italiens et anglais intéressés par une telle coopération dans une perspective d’histoire comparée de ces enseignements.

La démarche envisagée est à la fois pluri- et transdisciplinaire : les propositions relevant de l’histoire sociale, politique ou culturelle, des sciences politiques, de l’anthropologie, de la sociologie ou de l’esthétique seront les bienvenues.

Elles pourront porter :

- sur des enseignements dispensés à l’université, dans les grandes écoles, dans les écoles d’art et de cinéma, ou encore dans les BTS ;

- sur des formations spécialisées (départements, unités de formation), sur des enseignements isolés dans d’autres formations (droit, économie, histoire, anthropologie, philosophie, langues, lettres, etc.), voire sur des cas individuels particulièrement éclairants ;

- sur les pratiques et contenus des enseignements, les thèmes et méthodes de recherche ou sur les appropriations et usages pratiques du cinéma et de la vidéo par les enseignants et/ou les étudiants.

**Les propositions de communication, accompagnées d’une brève présentation bio-bibliographique, sont à envoyer avant le 10 janvier 2018 à l’adresse suivante : cinemaenseignementsuperieur@gmail.com.**

1. Voir Emmanuelle Picard, « L’histoire de l’enseignement supérieur français. Pour une approche globale », *Histoire de l’éducation*, n°122, 2009, p. 11-33. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir la thèse récente de Guillaume Vernet : « Aux origines d’un discours critique : la “tradition de la qualité” et la “qualité française”. La bataille de la qualité ou la mise en place du soutien de l’État aux films de qualité en France (1944-1953) », soutenue en janvier 2017 à l’université Rennes 2 ; et celle en cours de Marie-Charlotte Téchené, à l’université Paris 1 : « L’influence de la pédagogie de Jean Epstein. De la création de l’IDHEC sous l’Occupation à la constitution des études cinématographiques à l’Université dans les années 1970 ». Voir aussi François Albera et Martin Lefebvre (dir.) *La Filmologie de nouveau*, *CinémaS*, vol. 19, n° 2-3, printemps 2009. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir notamment : David Bruni, Antioco Floris, Massimo Locatelli et Simone Venturini (dir.), *Dallo schermo alla cattedra. La nascita dell’insegnamento universitario del cinema e dell’audiovisivo in Italia*, Rome, Carocci Editore, 2016. [↑](#footnote-ref-3)